

Bureau Fédéral

Réunion des vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invitées : Mmes Nathalie MOREAU et Claudine ZENTAR

Excusés : Mmes Agnès FAUCHARD et Nathalie LESDEMA
M. Yannick OLIVIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2023-12-08&09 BF PILIER 3 VFIN
02	2023-12-08&09 BF AFA VFIN
03	2023-12-08&09 BF 1-Modalités de selections validées CNOSF JO Paris 2024 – Basketball 3x3 VFIN
04	2023-12-08&09 BF Point RH VFIN
05	2023-12-08&09 BF 1-HNC Point général_VFIN
06	2023-12-08&09 BF 2-PFE Présentation VFIN
07	2023-12-08&09 BF 6-DAJI Présentation VFIN
08	2023-12-08&09 BF Support de présentation Pôle 5 VFIN
09	2023-12-08&09 BF 5-CF5x5 Modifications réglementaires (Saison 2024-2025) - V1 ASN
10	2023-12-08&09 BF 5-CF5x5 Formules des Championnats de France Seniors hors HN - Sondage VFIN
11	2023-12-08&09 BF 5-CF5x5 Candidature à l'organisation d'une phase finale (Saison 2023-2024) VFIN
12	2023-12-08&09 BF 5-CFJ EFMB Labels attribués VFIN
13	2023-12-08&09 BF 7-3x3 Point général VFIN
14	2023-12-08&09 BF Diapos Sec GI VFIN
15	2023-12-08&09 BF DCT CF Société et Mixités VFIN
16	2023-12-08&09 BF Indemnités arbitres VFIN
17	2023-12-08&09 BF Co-voiturage VFIN
18	2023-12-08&09 BF 4-PCT-Présentation Délégation PCT VFIN

Vendredi

1. Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT salue les invités présents et excuse les absents. Les membres du Bureau ont une pensée forte pour celles et ceux qui souffrent.

Le nombre de licenciés est en augmentation (+4%), ce qui est très satisfaisant.

Stéphanie PIOGER est invitée à présenter un cas de mesure conservatoire administrative à traiter en urgence : un Président d'une Commission Départementale des Officiels, répartiteur départemental, fait l'objet de poursuite pénale pour des faits d'atteinte sexuelle auprès de licenciées qu'il désignerait lui-même sur des rencontres, à l'issue desquelles il leur porterait atteinte. Une personne étant désignée ce soir avec ce monsieur, elle demande une mesure conservatoire administrative pour le suspendre immédiatement.

Validation du Bureau Fédéral.

2. Présidence

2.1. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur la candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030. Trois pays s'étaient portés candidats (Suède, Suisse et France). David LAPPARTIENT, Président du CNOSF, est parvenu à réunir les Présidents de la Région Sud et d'Auvergne Rhône Alpes pour avoir une candidature unique. Le Comité International Olympique a maintenant ouvert un « dialogue ciblé » avec le CNOSF et la seule candidature française, il est donc fort probable que la France décroche l'organisation de ces Jeux en 2030. Jean-Pierre SIUTAT réitère ses félicitations à David LAPPARTIENT et à toute l'équipe mobilisée.

Le CNOSF a acheté des billets pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et pourra en faire bénéficier les fédérations.

Concernant le Club France, il va maintenant être possible de donner des offres concrètes. Un débat est en cours au sujet de la gratuité d'accès au Club France.

Émilie GOMIS a fait une communication sur le conflit israélo-palestinien, très mal perçue par le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France qui a demandé qu'elle ne soit plus Ambassadrice des Jeux Olympiques de 2024. Il est à noter qu'Émilie n'est plus licenciée à la FFBB depuis 2020 ; la fédération regrette fortement cette communication.

2.1.1. Commission d'Enquête Parlementaire

Jean-Pierre SIUTAT et Alain CONTENSOUX reviennent sur leur audition par la Commission d'Enquête Parlementaire à l'Assemblée nationale. Ils remercient les services pour le travail de préparation effectué.

En attente de la parution du rapport du groupe d'éthique piloté par Marie-George BUFFET et Stéphane DIAGANA (sorti le 7 décembre) et du rapport de la Commission d'Enquête Parlementaire qui devraient déboucher sur une évolution législative.

2.1.2. Initiatives du gouvernement

2.1.2.1. Sport, Grande Cause Nationale 2024

Le sport, grande cause nationale en 2024, sera un focus particulier toute l'année.

2.1.2.2. Développement de l'emploi et de l'insertion par et dans le sport

Annonce du Président de la République d'un financement d'emploi de coachs de Basket, titulaires, dans les clubs et pour l'embauche d'interlocuteurs pour l'insertion dans le sport. A suivre de près.

2.2. Point à l'international

2.2.1. Retour sur les visites en Afrique

Jean-Pierre SIUTAT est allé à Dakar pour la FFBB et le CNOSF, ainsi qu'à Casablanca, invité par l'Institut Choiseul, acteur important dans la stratégie business en Afrique.

Il se rendra au Bénin en janvier 2024 dans le cadre du Séminaire Afrique organisé par la FFBB et HAVOBA.

Une étude de faisabilité est en cours pour développer des Hoops Factory sur certaines capitales africaines.

2.2.2. Création du Club Sport Afrique

Création d'un Club Sport Afrique à l'initiative du gouvernement. Quelques Fédérations y seront présentes et le monde de l'entreprise, le Ministère des Sports, celui des Affaires Étrangères pour développer du business en Afrique. L'objectif est de proposer nos services en matière de formation et d'y développer des Hoops Factory.

Un contact a également été établi avec l'Arabie Saoudite pour un prochain déplacement et une potentielle collaboration.

2.3. Pilier 3 – Avancée des travaux

Jean-Pierre HUNCKLER salue le travail réalisé par le Groupe de Travail réuni à Lyon début novembre dont l'objectif est d'être opérationnel pour la saison 2024/2025.

Stéphanie PIOGER présente l'avancée des travaux sur le Pilier 3 avec nos engagements (voir l'annexe 1).

Elle propose de se tourner vers 3 axes : respect, probité, éthique ; tour de table et avis favorable des membres du bureau fédéral.

Matthieu SOUCHOIS : sur l'évaluation, il pourrait être intéressant d'avoir une réflexion entre les moyens et les résultats. Pour certains engagements, il faudrait avoir mis tous les moyens nécessaires. Il propose d'ajouter un nouvel axe : l'exemplarité.

2.4. Agence Française Anticorruption – Avancée des travaux

Jean-Pierre SIUTAT présente la démarche de cartographie des risques mise en œuvre et Max BRESOLIN précise la priorisation des risques repérés au sein de la FFBB et ses filiales (voir l'annexe 2).

2.5. Demande de délégation eSport

Le Comité International Olympique va lancer des « Jeux Olympiques de l'eSport » avec une fréquence probable de 2 ans.

3 groupes de jeux : un groupe de jeux physiques, un deuxième groupe avec des jeux de transformation virtuelle de jeux existants (pour le basket, il s'agit du jeu NBA2K) et un troisième groupe avec des jeux de guerre.

Une réunion récente s'est tenue à Lausanne pour que les fédérations internationales se lancent dans des compétitions eSport d'équipes nationales.

Jean-Pierre SIUTAT interroge les membres du Bureau Fédéral sur leur souhait d'engager une démarche de demande de délégation eSport. Ceux-ci y sont favorables.

3. Performance (J.P. SIUTAT)

3.1. Équipes de France

Jacques COMMERES présente les modalités de sélection des Équipes de France. Les grands principes émanent du CNOSF et sont validés par le Bureau Exécutif de cette instance. Le système de qualification est établi par la FIBA. La FFBB doit valider ces règles. Une réunion sera ensuite organisée pour la sélection nominative des athlètes.

Il présente les propositions :

- D'objectifs de la FFBB pour les Jeux Olympiques : un podium olympique pour le Basketball féminin et masculin 5x5 et 3x3 féminin et la qualification pour les Jeux Olympiques et un podium olympique pour le 3x3 masculin.

Validation du Bureau Fédéral.

- De processus de validation par la FFBB des propositions des sélections Basket et 3x3 :
 - Pour la sélection féminine de Basketball, l'entraîneur, la manager général proposent au Directeur Technique National et au Directeur de la Performance et des équipes de France une sélection pour première validation.
 - Pour la sélection masculine de Basketball, l'entraîneur, le manager général proposent au Directeur Technique National et au Directeur de la Performance et des équipes de France une sélection pour première validation.
 - Pour les sélections 3x3 Femmes et Hommes, l'entraîneur propose au Directeur Technique National et au Directeur de la Performance et des équipes de France les sélections pour première validation.
 - Le Directeur Technique National et le Directeur de la Performance et des équipes de France soumettent au Président de la FFBB les sélections Basketball et 3x3 pour deuxième validation.
 - Le Directeur de la performance et des équipes de France annonce les listes des joueuses et joueurs Basketball et 3x3 sélectionnés au Bureau Fédéral pour validation définitive.
 - Après cette décision définitive, la FFBB proposera la sélection nominative des joueurs (ses) pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 à la Commission Consultative des Sélections Olympiques (CCSO) et le CNOSF procédera aux engagements auprès du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024.

Validation du Bureau Fédéral.

- Des systèmes de qualification des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour le Basketball :
 - Le pays hôte est qualifié d'office, les autres équipes se qualifient lors de la Coupe du Monde ou lors d'un Tournoi de Qualification Olympique.
Nombre de places : 12 équipes hommes / 12 équipes femmes.
 - ♦ **Hommes**
1 équipe qualifiée d'office : la France, en tant que pays hôte
7 équipes qualifiées lors de la Coupe du monde de basket FIBA 2023 avec un quota par continent : 2 d'Amérique, 2 d'Europe, 1 d'Afrique, 1 d'Asie, 1 d'Océanie
4 équipes qualifiées lors des Tournois de Qualification Olympique (TQP) FIBA 2024.
 - ♦ **Femmes**
1 équipe qualifiée d'office : la France, en tant que pays hôte.
1 équipe qualifiée, grâce à sa victoire de la Coupe du monde de basket FIBA 2022.
10 équipes qualifiées, lors des Tournois de Qualification Olympique (TQP), en 2024.

Validation du Bureau Fédéral.

- Du système de qualification des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour le 3x3 :
Le système de qualification est identique pour les hommes et les femmes. La sélection est possible par 3 voies distinctes :
 - ♦ Classement mondial basé sur les meilleures performances des joueurs dans le cadre du circuit officiel FIBA 3x3.
 - ♦ Deux tournois olympiques de qualification dits « universels ».
 - ♦ Tournoi de Qualification Olympique.

Nombre de places : 8 équipes hommes / 8 équipes femmes.

3 équipes qualifiées, grâce à leur place dans le classement de la FIBA 3x3 au 1er novembre 2023. Ce classement est calculé par la somme des points de leurs 25 meilleurs joueurs et joueuses de chaque pays. A noter, la qualification de la France, pays hôte, est effective pour une seule équipe et se fait sur validation du CNOSF.

S'il y a une égalité, le 1^{er} novembre 2023, au classement des fédérations entre le genre féminin et le genre masculin, concernant la France, c'est le genre féminin qui participera aux JO Paris 2024.

2 équipes qualifiées, grâce à leur victoire dans l'University-driven Olympic Qualifying Tournament 1 et dans le FIBA University-driven Olympic Qualifying Tournament 2.

3 équipes qualifiées, trois premières places du Tournoi de Qualification Olympique FIBA, en 2024.

Validation du Bureau Fédéral.

- Pour l'admissibilité des équipes 3x3 :
 - ♦ Équipe de l'événement (les 4 athlètes qui participeront au tournoi) :
 - Au moins 2 athlètes doivent être classés dans le top 10 de leur classement individuel national le 24 juin 2024.
 - Les 2 autres doivent être classés dans le top 10 de leur classement individuel national le 24 juin 2024 ou avoir participé à au moins une compétition officielle FIBA 3x3 entre le 1er janvier 2023 et le 24 juin 2024.
 - ♦ Liste étendue (liste des événements + maximum de deux remplaçants potentiels) :
 - Au moins 4 athlètes doivent être classés dans le top 10 de leur classement individuel national le 24 juin 2024.
 - Les 2 autres athlètes doivent être classés dans le top 10 de leur classement individuel national le 24 juin 2024 ou avoir participé à au moins une compétition officielle FIBA 3x3 entre le 1er janvier 2023 et le 24 juin 2024.

Validation du Bureau Fédéral.

- Pour les critères de sélection de la FFBB :
 - Concernant les critères de performance, la présence des joueuses et joueurs sur la totalité des préparations des équipes de France de basketball et de 3x3 est essentielle à la construction collective de la performance.
A ce titre, un critère d'exclusion pour la sélection aux JO de Paris 2024 est fixé en cas de refus sans motif reconnu valable par le Directeur Technique National, de se présenter au 1^{er} jour de rassemblement des sélections nationales (dates des débuts de préparation entérinées par le Bureau Fédéral).
 - Les joueurs et joueuses susceptibles d'être sélectionnés devront respecter les règlements et les éventuelles mesures fédérales.

Validation du Bureau Fédéral.

- Pour la communication concernant les joueuses et les joueurs sélectionnés (Basketball et 3x3) :
La publication des sélectionnés sera assuré par un communiqué de presse du CNOSF.
Le Directeur Technique National ainsi que le Directeur de la Performance et des équipes de France convoquent les joueurs(es) par courrier électronique individuel.
Une conférence de presse sera organisée par la FFBB pour présenter les sélectionnés olympiques en présence du Président, du Directeur Technique National, du Directeur de la Performance et des Equipes de France, des managers et entraîneurs des équipes concernées.

Validation du Bureau Fédéral

Jacques COMMERES fait ensuite un point général sur l'actualité de la Direction Technique Nationale :

- Participation à un Séminaire des Directeurs Techniques Nationaux et Directeurs des Équipes de France pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, organisé par le CNOSF
- Tenue d'une réunion de fonctionnement des équipes de France jeunes 5x5 avec les coaches responsables d'équipes, en lien avec les services et commissions de la FFBB (Juridique, COMED, Haut Niveau, Communication, Moyens Généraux, finances) le 7 décembre 2023
- Fin des débriefings 3x3 en cours avec la nomination attendue dans les prochains jours des coaches des équipes de France jeunes 3x3.
- La préparation des fenêtres internationales de février 2024 (l'équipe de France féminine disputera un Tournoi de Qualification à Xi An, en Chine ; l'équipe de France masculine débutera sa campagne à Brest face à la Croatie puis se déplacera en Bosnie).

Alain CONTENSOUX informe que l'équipe de Paris 3x3 n'est pas sortie des qualifications du World Tour Masters disputé au Japon ; elle disputera un Tournoi de Qualification (TQO) prévu au Japon du 3 au 5 mai 2024 (une seule équipe en sortie qualifiée pour les Jeux Olympiques). Une deuxième TQO aura lieu du 16 au 19 mai 2024 en Hongrie (3 équipes en sortiront qualifiées).

Team Paris, Team Versailles et Team Marseille ont permis de qualifier les hommes pour le prochain Championnat d'Europe.

3.2. LNB

La réunion d'arbitrage avec le Ministère des Sports a été repoussée au 20 décembre.

4. Direction Générale / Direction Technique

4.1. Point général

Alain CONTENSOUX relate le travail réalisé avec les CTS et les Pôles Espoirs concernant les championnats U15 Elite et transmis à la Commission Fédérale 5x5.

Il fait part du problème rencontré dans ce championnat et plus encore en championnat U18 Elite où les joueurs polistes sont annoncés au moment du choix des équipes mais ne sont plus sur le terrain par la suite. Un contrôle des feuilles de marques est en cours. Ce problème a été soulevé lors des réunions de Zones, notamment dans la Zone Nord. Une réflexion est à mener afin de solutionner ce problème.

La FFBB devait organiser le Tournoi de l'Amitié en 2024. En raison des Jeux Olympiques, nous avons sollicité 3 autres pays pour organiser cette édition et avons reçu une réponse positive de l'Italie. Nous l'organiserons donc en 2025. Un appel à candidatures sera envoyé prochainement.

4.2. Point RH

Océane LAUNAY présente les nouveaux salariés arrivés et les sorties (voir l'annexe 4).

Elle fait un point sur la formation Vivre Ensemble La Diversité proposée aux membres du Comité Directeur, Présidents des Ligues Régionales et Directeurs Territoriaux et la formation Anti-corruption proposée aux membres du Comité Directeur et Présidents de Commissions (voir la suite de l'annexe 4).

Alain CONTENSOUX ajoute que dans la continuité de l'audit RH, la recherche d'outils de management, de partage d'informations et de reporting se poursuit. Un Séminaire CoDir est prévu la semaine prochaine dans ce domaine.

5. Délégation Haut Niveau

5.1. Point général

Carole FORCE informe qu'une réunion structurante pour la Ligue Féminine de Basket sera organisée le 12 janvier 2024 avec les représentants des clubs de LFB. Une visioconférence sera organisée en amont, le 9 janvier, afin de la préparer.

5.1.1. Report journée LFB Post TQO

Les clubs de la Ligue Féminine de Basket ont été consultés sur la proposition de report de la journée 16 (18 février 2024) au 20 mars 2024, après la fenêtre internationale. Ils n'y sont pas favorables.

Accord du Bureau Fédéral pour ne pas reporter cette journée LFB post TQO.

Il est rappelé que le TQO reste important pour le classement de la France au tirage des JO ; il est important de faciliter la sélection que souhaite le staff pour cette occasion.

5.2. NM1

5.2.1. Nouvelle formule – A. SALMON

Alain SALMON présente une proposition de nouvelle formule pour le championnat de Nationale 1 masculine pour la saison 2024-2025 (voir l'annexe 5). Les 28 clubs concernés y sont majoritairement favorables (75 %).

Validation du Bureau Fédéral.

5.3. HNO

Paul MERLIOT informe que le HNO souhaiterait désigner les meilleurs arbitres de NM1 en Ligue Féminine en numéro 3, ce qui permettrait de faire des désignations de proximité et de préparer ces arbitres à l'arbitrage à 3.

Accord de principe du Bureau Fédéral, après avis du Bureau de la LFB.

Une visioconférence de prévention/sensibilisation a été organisée le 4 décembre sur les paris sportifs avec les arbitres HN et, commissaires mais le taux de participation n'était que de 50%. Jean-Pierre SIUTAT souhaite que cette visioconférence devienne obligatoire et une condition de désignation à compter de la saison prochaine.

Une prochaine session devra être organisée courant janvier 2024.

Accord du Bureau Fédéral.

6. Développement

6.1 Situation Mayotte

Jean-Pierre SIUTAT informe que la Ligue Mayotte avait sollicité l'intervention d'un formateur d'arbitres sur les matchs de poules finales. Celui-ci s'est retrouvé dans une situation délicate après avoir été agressé physiquement alors qu'il se rendait sur le lieu de la manifestation. Il a été contraint de partir de Mayotte pour se rendre sur l'île de la Réunion.

Un courrier a été envoyé à la Préfecture de Mayotte pour leur signaler ces incidents.

7. Délégation Formation & Emploi (Ch. AUGER)

7.1. Point général

Christian AUGER présente l'avancée du plan Formation & Emploi 2024 (voir l'annexe 6).

7.2. Appel d'offre Learning management system (LMS) – Attribution

Jean-Pierre HUNCKLER informe du lancement d'un appel d'offres pour la mise en place d'un nouvel outil de formation, LMS.

Il salue le travail réalisé par les services dans ce dossier.

Claire DENDARY présente la méthodologie appliquée pour les candidatures (voir la suite de l'annexe 6).

Il est suggéré de retenir la société Teach up en raison de l'offre commerciale proposée. Ils nous offriraient la partie LMS et cet outil intégrerait l'intelligence artificielle dans la création de contenus, ce qui simplifierait le travail des équipes au sein de la Fédération mais aussi celui du réseau. Ce LMS remplit par ailleurs les fonctions basiques dont nous avons besoin sans avoir à développer autre chose, tout en ayant une évolution constante pour répondre à nos besoins futurs.

Accord du Bureau Fédéral.

Christian AUGER précise que cet outil pourra servir pour les salariés de la FFBB mais aussi les élus fédéraux, il ne sera pas utilisé que par le Pôle Formation & Emploi. Il adresse ses remerciements aux équipes qui ont travaillé sur le sujet.

Une réunion sera organisée d'ici fin décembre avec les IRFBB pour la mise en œuvre opérationnelle et étudier comment financer les coûts sur 3 ans.

7.3. Commission des Officiels

7.3.1 Critères d'attribution des aides aux Comités pour la formation d'arbitres (Chartre des officiels 2021/2022)

Christian AUGER présente une proposition de répartition alternative des aides aux Comités (voir La suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral, pour davantage de solidarité.
--

7.4 Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents

Pour le Campus 2024, deux candidatures ont été reçues : l'une du Comité d'Indre-et-Loire, l'autre du Comité du Puy-de-Dôme. La Ligue du Centre Val de Loire n'ayant pas eu d'organisation de Campus sous la nouvelle formule initiée en 2013 (la Ligue Auvergne Rhône Alpes l'avait organisé à

Bron en 2016), la Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents propose d'attribuer le Campus 2024 (du 22 au 25 août) au Comité d'Indre et Loire.

Validation du Bureau Fédéral (Gérald NIVELON et Thierry BALESTRIERE n'ont pas pris part au vote).

La candidature du Comité du Puy-de-Dôme étant très bonne, il leur est proposé de leur attribuer l'édition 2025.

Validation du Bureau Fédéral (Gérald NIVELON et Thierry BALESTRIERE n'ont pas pris part au vote).

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

8.1. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point étape sur le process du contrôle de l'honorabilité qui est toujours en cours (voir l'annexe 7).

Sur 24 candidats à l'examen d'agents sportifs, 6 l'ont réussi.

Des procédures disciplinaires ont été engagées pour des problèmes de port d'équipements religieux

8.2. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER présente des propositions de modifications réglementaires :

- Pour la gratuité d'accès aux compétitions (voir la suite de l'annexe 7) : entrée gratuite dans les championnats de son ressort territorial sauf pour les compétitions de LNB et HNC. Principe de disposer d'une place pour les membres élus FFBB, Ligues et Comités, ainsi que les membres d'Honneur.

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant la période normale de mutation (voir la suite de l'annexe 7) : seule l'étude d'une règle spécifique pour les clubs Ultra-Marins est retenue pour une proposition à un prochain Bureau.

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant la licence pour les joueurs à l'essai :
Après débats, les principes suivants sont retenus :
 - o Création de la licence temporaire pour les joueurs à l'essai en recherche de clubs, participant à des matchs amicaux (ou remise en forme)
 - o Dispositif qui ne concerne que les joueurs et joueuses évoluant en HNC (LFB/LF2/NM1)
 - o Temporalité : délivrance de la licence temporaire du 1er juillet au 30 septembre
 - o Une solution définitive dématérialisée sera à étudier pour 2025-2026.

Validation du Bureau Fédéral.

- Pour la création d'un statut pour les joueurs en Equipe de France (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant la Commission de Contrôle de Gestion :
 - ♦ Proposition d'ajouter un article pour une nouvelle échéance réglementaire pour certains clubs Championnat de France / Pré-National (voir la suite de l'annexe 7).

Accord du Bureau Fédéral.

- ♦ Proposition de modifier l'article 726.2 des règlements généraux pour que les clubs de NF1 et NM2 aient l'obligation d'adopter une comptabilité d'engagement.

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant la création d'un barème disciplinaire de référence (voir la suite de l'annexe 7).

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant des modifications rédactionnelles du Règlement Disciplinaire Général au sujet des incidents et infractions (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant les dossiers disciplinaires 3x3 : proposition de donner compétence au Manager d'Organisation pour suspendre un joueur lors d'un tournoi hors rencontre.

Gérald NIVELON estime que la compétence doit être collective et non pas reposer sur une seule personne.

Jean-Pierre SIUTAT propose que ce soit l'arbitre qui prenne la décision.

Une nouvelle proposition sera faite lors d'un prochain Bureau Fédéral.

- Concernant les équipements des joueurs et acteurs de la rencontre (voir la suite de l'annexe 7) : proposition d'interdire le port d'un micro-cravate sauf règlement contraire pour un championnat identifié.

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant la composition, la désignation du Comité d'Ethique et la procédure de saisine de ce dernier (voir la suite de l'annexe 7).

Le Bureau Fédéral salue les travaux engagés par le Comité Ethique mais demande à examiner l'ensemble des évolutions réglementaires après la publication des 2 rapports en attente qui auront des incidences sur le rôle, les missions et la composition de l'instance

- Concernant des rédactions réglementaires à harmoniser (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON demande à ce que les intitulés "comités territoriaux" et "interclubs" soient intégrés aux règlements généraux.

8.3. Demande de recours gracieux d'un licencié

Amélie MOINE présente une demande de recours gracieux d'un licencié, interdit à titre conservatoire de renouveler sa licence pour la saison 2023/2024. (voir la suite de l'annexe 7).

Elle propose, en l'état des différentes procédures administratives et judiciaires en cours, de maintenir la décision.

Validation du Bureau Fédéral (Stéphanie PIOGER n'a pas pris part aux délibérations et au vote).

8.4. Validation des principes génériques pour élections FFBB

Stéphanie PIOGER rappelle et précise les principes génériques pour l'Assemblée Générale Elective fédérale (voir la suite de l'annexe 7) :

- Tirage au sort par huissier pour savoir qui du collège arbitres ou du collège entraîneurs devra élire un homme ou une femme.

Accord du Bureau Fédéral.

- Le représentant de la structure ayant le droit de vote soit licencié à la FFBB au jour du vote, qu'il dispose de tous les droits attachés à la licence et qu'il ait l'obligation de jouir de ses droits civiques.

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant la prise de contact avec les licenciés hors association, proposition que seule l'adresse mail renseignée sur FBI soit prioritairement utilisée

Accord du Bureau Fédéral.

- Concernant la nécessité pour les associations, Comités et Ligues d'être à jour de leurs cotisations financières. Cette notion s'appréciera au 30/06 (voir la suite de l'annexe 7).
- La Commission de Vérification des Pouvoirs sera compétente pour toutes les vérifications relatives aux candidatures et pouvoirs (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

- Une première proposition de rétroplanning pour le collège des entraîneurs et des arbitres est présentée. Celui-ci sera susceptible d'évoluer compte tenu des prochains arbitrages (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

- Sur des cas de conflits potentiels (voir la suite de l'annexe 7). La société Grant Thornton sera consultée à ce sujet.

Il n'est pas prévu de modification des statuts car les ajustements ne devraient concerner que le Règlement Intérieur et donc faire l'objet d'une validation par le Comité Directeur Fédéral. Ce point fera l'objet d'un débat lors du Bureau Fédéral du 2 février.

8.5. Paris sportifs : croisement de fichiers

Des croisements de fichiers ont déjà été effectués en 2015, 2019 et 2022.

René KIRSCH propose la mise en œuvre d'une nouvelle demande de croisement des fichiers dont les modalités seront définies lors du Comité Directeur des 15 et 16 décembre prochains.

Validation du Bureau Fédéral.

8.6. Accord Sectoriel

Les discussions entre les partenaires sociaux et la FFBB sont quasi finalisées. Une séance de relecture conjointe est fixée au 21 décembre pour une signature dans les semaines à venir.

Stéphanie PIOGER présente le calendrier, les avancées de l'accord et les points restant à traiter (voir la suite de l'annexe 7).

Jean-Pierre SIUTAT félicite l'équipe pour le travail effectué.

8.7. Chargés d'instruction discipline

Suite à une réorganisation des services, Stéphanie PIOGER propose les modifications concernant les chargés d'instruction pour la discipline (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

Stéphanie PIOGER fait état d'une plainte déposée par une stagiaire majeure vis-à-vis d'un formateur pour des faits présumés de violence sexuelle et sexiste. La Commission Fédérale des Officiels l'a écarté de l'encadrement de tous les stages.

Après débat, le Bureau Fédéral décide de suspendre administrativement à titre conservatoire sa licence.

9. Délégation Marque

9.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle qu'un match de NBA aura lieu à l'Accor Arena le 11 janvier 2024. Il opposera l'équipe de Cleveland à celle des Brooklyn Nets. La Fédération dispose d'un quota de places et en fera bénéficier les membres du Bureau Fédéral (place sèche). Les membres sont invités à indiquer rapidement s'ils souhaitent utiliser cette place ou non.

10. Délégation Pratiques Fédérales

10.1. Point général

10.1.1. Point de situation Labels Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME présente la situation des labels du Vivre Ensemble pour la période du 10 novembre au 1^{er} décembre 2023 (voir l'annexe 8).

10.1.2. Point compétition eFIBA Season2

Sébastien DIOT fait un point sur la compétition eFIBA Season 2 (voir la suite de l'annexe 8). 61 nations ont participé à cette compétition, la France est arrivée 2^e nation européenne et s'est qualifiée pour les finales mondiales disputées en Suède fin novembre, où elle a décroché la médaille d'argent après s'être inclinée en finale face aux Etats-Unis.

Yacine JEMEL (Yarnocks) a été élu meilleur défenseur de la saison et dans le meilleur 5 de la compétition au poste 3.

10.2. Sujets soumis à débat/décisions

10.2.1.1. Modifications règlementaires (Saison 2024-2025)

Alain SALMON présente des propositions de la Commission Fédérale 5x5 de modifications règlementaires pour la saison 2024-2025 (voir l'annexe 9) :

- Concernant l'article 341.1 des règlements Généraux sur les règles de participation spécifiques aux inter-équipes évoluant dans les compétitions nationales et pré-nationales (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant l'article 435 des Règlements Généraux et l'article 3 des Règlements Sportifs Particuliers des divisions hors Haut-Niveau (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

- Concernant l'article 436 des Règlements Généraux relatif à la création de la première équipe Séniors, pour lequel il est proposé de supprimer « 0CASTCTC : sans limite » au niveau du type de licences autorisées.

Validation du Bureau Fédéral.

- Logiciel de prise de statistiques : la Commission Fédérale 5x5 propose l'utilisation du logiciel choisi par la FFBB pour la Coupe de France Robert Busnel.

Validation du Bureau Fédéral.

- Proposition de modifier l'article 8.2 concernant l'accueil de l'équipe visiteuse et des officiels en augmentant le nombre d'invitations à 15 pour les équipes hors haut-niveau. Il est également proposé de déplacer un article sur les observateurs dans le point 3.4 des Règlements Sportifs Généraux (voir la suite de l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

- La Commission Fédérale 5x5 propose une modification concernant les dispositions financières relatives au forfait pour les Coupes de France d'une équipe engagée dans un Championnat de France Haut Niveau (LFB/LF2/NM1) (voir la suite de l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

10.2.1.2. Formules des Championnats de France Seniors hors haut-niveau – Sondage

Alain SALMON présente les résultats du sondage effectué sur les formules des championnats de France Seniors hors Haut Niveau (voir l'annexe 10). 88 % des clubs sont favorables au principe validé par le Bureau Fédéral du 17 novembre dernier.

Il est proposé de valider définitivement que les premiers à l'issue de la phase 1 accèdent à la division supérieure à compter de la saison 2024-2025 et hors divisions Haut Niveau.

Validation du Bureau Fédéral à la majorité – une abstention.

10.3.1.5 Candidatures à l'organisation d'une phase finale (Saison 2023-2024)

Alain SALMON présente le point à date des candidatures à l'organisation d'une phase finale pour la saison 2023-2024 et les propositions de nouveaux sites pour les phases finales de Championnats de France suite à des désistements (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral (Thierry BALESTRIERE n'a pas participé au vote).

Gérald NIVELON demande de faire évoluer le cahier des charges concernant le parquet.

10.3. Commission Fédérale Jeunesse

10.3.1. Validations des labels Ecole Française de MiniBasket

Sébastien DIOT présente les propositions de labels EFMB 2 et 3 étoiles pour les saisons 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026 (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral.

Deux candidats avaient postulé : le Comité de l'Isère pour le site de Voiron et le Comité des Bouches-du-Rhône. Les deux dossiers sont recevables, la qualité du dossier présenté par le Comité des Bouches-du-Rhône est un peu supérieure.

Il est proposé de retenir la candidature du Comité des Bouches-du-Rhône pour 2024 et de proposer au Comité de l'Isère d'organiser l'édition 2025.

Accord du Bureau Fédéral.

11. Délégation 3x3

11.1. Point général

Mickaël LEBRETON fait un point sur la présence du pôle 3x3 durant les 3 jours au Salon des Maires, où de nombreux échanges ont eu lieu.

Une tournée 3x3 sera organisée dans les Yvelines, avec le choix définitif pour la ville de Mantes-la-Jolie pour l'Open Plus.

Des contacts ont été pris avec l'Assemblée Nationale pour y installer un terrain de 3x3 dans la cour d'honneur durant la Semaine Olympique.

Une réunion a eu lieu avec les organisateurs des Opens Plus de la Superleague pour débriefer sur le circuit 2023 et évoquer les événements à venir.

Lors des Jeux Olympiques, la première semaine, le Pôle 3x3 animera un terrain de 3x3, en collaboration avec le Comité de Paris, au niveau du club France de La Villette.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que lors du Salon des Maires, GERFLOR a présenté un mini-terrain de 3x3 que la société est prête à mettre à disposition pour faire des animations et des présentations lors de manifestations.

Samedi

12. Secrétariat Général

12.1. Point général

Thierry BALESTRIERE présente l'évolution des licences à date (+ 4% - voir l'annexe 14).

12.2. Retour sur les réunions de Zones

Il fait un point sur les réunions de Zones (voir la suite de l'annexe 14).

Les réponses aux questions posées lors de ces réunions sont à apporter courant de semaine prochaine.

Chaque membre du Comité de Concertation est invité à faire part de son ressenti sur les réunions auxquelles il a participé. L'idée globale qui en ressort est que les échanges étaient bons. Le format sur deux jours est apprécié. On constate une progression dans les lieux d'organisation. Néanmoins, suite à une demande de la Ligue Nouvelle Aquitaine, une étude sera réalisée concernant le problème de distance qui peut parfois se poser.

Jean-Pierre HUNCKLER indique également qu'il convient de réaliser une étude sur le PSF (Projet Sportif Fédéral) car certaines personnes ne s'y retrouvent pas par rapport au travail que cela occasionne.

12.3. Ordre du jour Conseil des Présidents de Ligues

Thierry BALESTRIERE présente le projet d'ordre du jour du Conseil des Présidents de Ligues qui se déroulera le vendredi 15 décembre prochain. La Ligue Bourgogne-Franche Comté a souhaité ajouter des points à évoquer (voir la suite de l'annexe 14).

Christian AUGER demande de supprimer le point relatif au nouveau process de gestion des Services Civiques.

Validation du Bureau Fédéral.

12.4. Modification de la composition de la Commission Société et Mixités

Thierry BALESTRIERE propose d'ajouter un membre à la Commission Société & Mixités (voir l'annexe 15).

Validation du Bureau Fédéral.

13. Trésorerie

13.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER travaille avec les services sur l'exercice à mi-saison. Nous sommes dans le budget, voire légèrement au-dessus, il est donc nécessaire d'être vigilants.

Au niveau des filiales, tout va bien. Un point sera fait lors du Comité Directeur des 15 et 16 décembre prochains.

En ce qui concerne les aides aux Comités et Ligues, une partie a été payée cette semaine, la deuxième partie sera versée la deuxième semaine de décembre.

13.2. Commission des finances

13.2.1. Analyse des barèmes arbitrages des Ligues et Comités

René KIRSCH rappelle les maxims validés par la FFBB et fait un point sur l'analyse réalisée (voir l'annexe 16).

Jean-Pierre SIUTAT s'étonne qu'un nombre assez conséquent de Comités soient au-dessus des maxims fixés par la FFBB.

Gérald NIVELON indique qu'il est peut-être possible de bloquer en paramétrant FBI en conséquence.

Jean-Pierre HUNCKLER fait part des indemnités parfois basses dans certains Comités au niveau des barèmes liés à l'arbitrage. Une réflexion est à mener sur ce sujet.

Après un tour de table, le Bureau Fédéral décide de maintenir les plafonds fixés, de les faire respecter avec des dérogations possibles à faire passer en Bureau Fédéral et d'instaurer un dialogue avec les Comités ayant des indemnités supérieures pour en comprendre les raisons.

13.2.2. Principe de covoiturage des arbitres

René KIRSCH rappelle la commande politique et présente les propositions de la Commission Fédérale des Finances (voir l'annexe 17).

Jean-Pierre SIUTAT propose de faire une expérimentation sur la Nationale 3 et d'organiser une visioconférence avec les répartiteurs pour leur présenter les principes d'indemnités avec une prime.

Thierry BALESTRIERE fera une nouvelle simulation pour présentation en Bureau Fédéral, avec une étude sur une augmentation des plafonds.

14. Délégation Clubs & Territoires

14.1. Point général

Pierre DEPETRIS communique les réunions organisées par la délégation Clubs et Territoires (voir l'annexe 18).

Il fait un point sur les remboursements par les structures des subventions 2020 pour le PSF, pour non-justification financière des actions (voir la suite de l'annexe 18). Cela concerne 5 comités et 60 clubs.

Un point est fait également sur les subventions 2022 (voir la suite de l'annexe 18). L'information sera donnée au Conseil des Présidents de Liges.

Jean-Pierre SIUTAT a échangé avec Frédéric SANAUR, Directeur de l'Agence National du Sport, concernant le PSF. Il tiendra compte des clubs ne respectant pas les règles sur le couvre-chef pour l'année prochaine.

Une réflexion globale sur le PSF sera menée lors du Séminaire des Dirigeants en juillet 2024.

14.2. Commission Clubs

14.2.1. Affiliation des associations type académie : définition des garanties et des critères d'accompagnement

Gérald NIVELON présente deux demandes d'affiliation : Basket Club Merevillois et Morsang Basket Club (voir la suite de l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral.

Il propose des évolutions réglementaires au sujet des affiliations (voir la suite de l'annexe 18).

Nous sommes en difficulté sur les affiliations papier au-delà du 1^{er} juillet 2024 pour veiller au dépôt du Contrat d'Engagement Républicain. Une étude sera présentée au Bureau Fédéral des 12 et 13 janvier 2024.

Les principes d'affiliation feront l'objet d'une présentation lors du Bureau Fédéral de février 2024.

Gérald NIVELON présente des propositions de modifications règlementaires sur les CTC (voir la suite de l'annexe 18).

Le Bureau Fédéral demande que ces projets d'évolutions ou de modifications soient retravaillés avec la DAJI pour validation lors du prochain Bureau Fédéral en janvier 2024.

14.3. Commission Collectivités Locales et Infra

Stéphane KROEMER propose un changement de destination du mécénat BPCE, sur demande de la BPCE, pour la caisse Occitanie. Le travail s'engage désormais sur le soutien à un terrain mobile

sur le territoire du Comité de Haute-Garonne avec une mise à disposition pour des opérations demandées par BPCE dans la convention d'exploitation du terrain.

Validation du Bureau Fédéral.

Il propose la mise en place d'une convention d'animation pour l'animation des playgrounds (voir la suite de l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral.

L'ANS a voté la reconduction du plan 5000 équipements.

Concernant la Commission Equipements, la Commission Collectivités Locales et Infra propose des modifications règlementaires, notamment concernant la ligne à 11m en intérieur pour laquelle une étude d'impact est à faire et des réflexions en cours pour 2023/2024 (voir la suite de l'annexe 18).

Validation du Bureau Fédéral.

15. Questions diverses

Gérald NIVELON demande quel est l'indice d'égalité femmes/hommes à la FFBB. Océane LAUNAY indique que cette information fera l'objet d'une publication sur notre site prochainement. Alain CONTENSOUX précise que nous avons autant de départs d'hommes que de femmes.

Amélie MOINE informe qu'Aldric SAINT-PRIX et Christophe AMIEL ne travailleront plus sur la Commission Fédérale de Discipline pour se concentrer sur l'éthique, l'intégrité et la conformité.

René KIRSCH s'interroge sur l'avancée de la procédure concernant le Basket Center 67. Jean-Pierre HUNCKLER est en attente d'une visioconférence avec l'avocate pour finaliser le dossier, puis une rencontre sera certainement organisée avec la Vice-Présidente du Conseil Régional, la Ligue Grand Est et la Fédération.

Paul MERLIOT demande si des remorques sont toujours disponibles avec des panneaux 3x3 car la Ligue des Hauts de France serait intéressée. Matthieu SOUCHOIS fera le point.

Stéphane KROEMER remercie tout le monde pour le soutien manifesté suite au décès de son père.

Alain SALMON informe que l'état de santé du compagnon d'Agnès FAUCHARD s'est fortement dégradé. Le Bureau Fédéral leur adresse son soutien.

Pierre DEPETRIS informe du lancement d'un projet immobilier entre la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le Comité du Rhône sur un terrain à St Priest, avec un engagement pour la création d'une SCI.

Jean-Pierre HUNCKLER indique que la participation de la Fédération au Salon des Maires a été une belle réussite. Une dizaine de clubs d'Île de France y sont venus spécialement afin de remercier la Fédération pour la décision prise sur les équipements religieux .

Sébastien DIOT informe que les inscriptions pour les camps d'été sont ouvertes.

Matthieu SOUCHOIS rappelle que le Forum FFBB Citoyen aura lieu à Toulouse fin janvier 2024.

Frédérique PRUD'HOMME précise que tout est rentré dans l'ordre au niveau du respect de la réglementation concernant le port du couvre-chef au niveau des Bouches-du-Rhône.

Thierry BALESTRIERE remercie les pôles pour la préparation des supports qui répond aux attentes.

Jean-Pierre SIUTAT a rencontré des joueurs de l'équipe de France avec Vincent COLLET lors d'une tournée aux Etats-Unis fin novembre-début décembre. Il se montre optimiste sur la suite.

Il informe que Marie-Sophie OBAMA a été récemment nommée au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et Vincent COLLET promu au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite. Jacques MONCLAR est quant à lui entré aux Gloires du Sport.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral les 12 et 13 janvier 2024.